



Commission scolaire  
du Fleuve-et-des-Lacs

# Comité exécutif

**SÉANCE DU 3 FÉVRIER 2009**  
**Volume 11 - numéro 12**

Procès-verbal de la séance régulière du comité exécutif de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs tenue à la salle des commissaires le 3 février 2009 à 19 h 30 au 14, rue du Vieux-Chemin à Cabano.

Sont présents : Mesdames Marie-Jeanne Lebel, Louise Malenfant, messieurs Alexandre Anctil-Bruneau, France Dubé, Jean-Pierre Gagnon, Guilmont Pelletier, commissaires, ainsi que madame Johanne Brousseau et monsieur Yves Breton, représentants du comité de parents.

Sont aussi présents : Monsieur Serge Pelletier, directeur général, mesdames Lucie Bossé, Louise Cassinat, Chantal Desjardins, Anne-Marie Morin, Ghislaine Saint-Jean, Andrée Truchon, Diane Valcourt, messieurs Charles-Aimé Bélanger, Claude Breault, Ghislain Morin, commissaires, messieurs Daniel Beaulieu, directeur général adjoint, Christian Ouellet, directeur des Services éducatifs, et madame Catherine Boulay, secrétaire générale.

Est absente : Madame Anne Basque, commissaire.

## PRÉSIDENTE

Cette séance est tenue sous la présidence de monsieur Guilmont Pelletier, président.

## OUVERTURE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, monsieur Guilmont Pelletier, président, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte.

## LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

France Dubé, et résolu : **IL EST PROPOSÉ** par le commissaire, monsieur

**QUE** l'ordre du jour soit adopté comme suit :

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Vérification des présences
- 3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 20 janvier 2009 - # 11
- 5.0 Correspondance
- 6.0 Direction générale
  - 6.1 Engagement d'un animateur de vie spirituelle, d'engagement communautaire et de vie étudiante
  - 6.2 Regroupement d'achat d'assurances de dommages
- 7.0 Varia
  - 7.1 Dossier des commissaires
- 8.0 Naissances et/ou condoléances
- 9.0 Période de questions
- 10.0 Prochaine séance
- 11.0 Clôture

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-304-CE)

## LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 JANVIER 2009 - # 11

Marie-Jeanne Lebel, et résolu : **IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame

**QUE** la secrétaire générale soit dispensée de la lecture du procès-verbal de la séance du 20 janvier 2009 - # 11, puisque les commissaires en ont reçu copie au moins 6 heures avant la tenue de la présente séance;

**QUE** le procès-verbal soit adopté comme rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-305-CE)

## CORRESPONDANCE

LU la lettre de madame Lisa Bossé, conseillère politique au bureau du député de Kamouraska/Témiscouata et ministre, monsieur Claude Béchar, qui accuse réception du rapport annuel 2007-2008 de la Commission scolaire.

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, rappelle aux commissaires que la semaine du 2 au 6 février 2009 est la «Semaine des enseignantes et des enseignants» et il fait la lecture de la correspondance qu'il a acheminée à l'ensemble des enseignantes et des enseignants de la Commission scolaire.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame Louise Malenfant, et résolu :

**DE** déclarer, à la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs, la semaine du 2 au 6 février 2009, «Semaine des enseignantes et des enseignants»;

**QUE** le comité exécutif profite de l'occasion pour souligner son appréciation pour le travail réalisé par l'ensemble des enseignantes et des enseignants de la Commission scolaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-306-CE)

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, fait la lecture de la résolution numéro 09-01-14 de la Ville de Cabano intitulée «Service de garde en milieu scolaire à l'École Gérard-Collin». Le directeur général donne certaines précisions sur les démarches entreprises dans le dossier et les commissaires délibèrent sur le sujet.

LU la lettre de mesdames Nancy Lavoie et Martine Lévesque, enseignantes à l'École secondaire du Transcontinental et responsables du projet, qui demandent à la Commission scolaire l'autorisation pour la réalisation d'un voyage linguistique et culturel à Boston pour 42 élèves des 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire de l'École secondaire du Transcontinental, du 8 au 12 avril 2009. Une aide financière pour la réalisation de ce projet est également sollicitée.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

**CONSIDÉRANT** que les déplacements d'élèves à l'extérieur de la province doivent être autorisés par la Commission scolaire;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame Marie-Jeanne Lebel, et résolu :

**QUE** la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs autorise le voyage linguistique et culturel à Boston aux États-Unis, du 8 au 12 avril 2009, pour 42 élèves de l'École secondaire du Transcontinental;

**QUE** la Commission scolaire accorde un support financier pour la réalisation de cette activité de l'ordre de 50 \$ par élève participant, soit un montant global de 2100 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-307-CE)

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, présente le journal «L'Horizon», volume 2, numéro 1, janvier 2009.

**ENGAGEMENT D'UN ANIMATEUR DE VIE SPIRITUELLE,  
D'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE ET DE VIE ÉTUDIANTE**

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, rappelle que le poste d'animateur de vie spirituelle, d'engagement communautaire et de vie étudiante pour, entre autres, les écoles secondaires de Cabano et Gérard-Collin est devenu vacant par le mouvement de personnel intervenu suite à la prise de retraite de monsieur Gratien Gagnon. Monsieur Pelletier fait état de la recommandation du comité de sélection.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

**CONSIDÉRANT** la recommandation unanime du comité de sélection;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire, monsieur Jean-Pierre Gagnon, et résolu :

**QUE** le comité exécutif confirme l'engagement, à compter du 29 janvier 2009, de monsieur Stéphane Michaud à titre d'animateur de vie spirituelle, d'engagement communautaire et de vie étudiante, sur un poste régulier à 80 % du temps et dont le lieu d'affectation est l'École secondaire de Cabano.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-308-CE)

### **REGROUPEMENT D'ACHAT D'ASSURANCES DE DOMMAGES**

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, rappelle que le principe de regroupement d'achat d'assurances de dommages est déjà en application à la Commission scolaire depuis quelques années et que l'expérience confirme qu'il y a de bonnes économies à faire. Il recommande donc de renouveler l'adhésion de la Commission scolaire à ce regroupement pour l'année 2009-2010.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

**ATTENDU** l'expérience financièrement avantageuse vécue les années passées par le regroupement de certaines commissions scolaires des régions 01, 02, 03 et 12 pour l'obtention d'un nouveau portefeuille d'assurances de dommages;

**ATTENDU** qu'il serait avantageux de maintenir ce regroupement d'achat de services pour l'année 2009-2010 de l'avis des partenaires impliqués;

**ATTENDU** l'offre de services déposée par la firme Guy Turcot & Associés inc.;

**ATTENDU** que la Commission scolaire des Navigateurs a accepté de représenter les commissions scolaires membres du regroupement auprès du consultant, Guy Turcot & Associés;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire, monsieur France Dubé, et résolu :

**QUE** la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs :

- 1- Participe au regroupement d'achat desdites commissions scolaires pour le renouvellement de ses assurances de dommages pour l'année 2009-2010;
- 2- Mandate la firme Guy Turcot & Associés inc. pour préparer un appel d'offres public pour le renouvellement de la couverture d'assurances de dommages pour l'ensemble des commissions scolaires du regroupement concerné;

- 3- Mandate la Commission scolaire des Navigateurs à réaliser l'appel d'offres public selon les politiques et procédures en vigueur à cette Commission scolaire et accepte d'être responsable au même titre que celle-ci pour le présent mandat;
- 4- S'engage à accepter, après présentation du rapport d'analyse de la firme Guy Turcot & Associés inc., la recommandation découlant de cet appel d'offres pour l'ensemble des commissions scolaires ayant participé au regroupement.

**QUE** le directeur général, monsieur Serge Pelletier, soit autorisé à signer, pour et au nom de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs, tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-309-CE)

### **DOSSIER DES COMMISSAIRES**

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, passe en revue les documents déposés aux commissaires séance tenante.

### **NAISSANCES ET/OU CONDOLÉANCES**

Les listes des messages de naissances et de condoléances acheminés par la Commission scolaire sont déposées séance tenante.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est posée.

### **PROCHAINE SÉANCE**

Le 17 février 2009 au lieu ordinaire des séances.

### **CLÔTURE**

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par le président, monsieur Guilmont Pelletier, et résolu :

**QUE** la présente séance soit close.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-310-CE)

(SIGNÉ)

\_\_\_\_\_  
Monsieur Guilmont Pelletier, président

(SIGNÉ)

\_\_\_\_\_  
Madame Catherine Boulay, secrétaire générale